- C -

Québec

Gouvernement du Québec
Le ministre de la Santé et des Services sociaux
Le ministre responsable des Aînés
Le ministre responsable de la région de l'Estrie

Québec, le 28 mai 2013

Monsieur Stéphane Bédard
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire
du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May, 1er étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 12 mars 2013, la députée de Richmond déposait une pétition adressée à l'Assemblée nationale demandant d'organiser une commission parlementaire sur le dossier de la fluoration de l'eau potable afin de faire la lumière sur les aspects scientifiques, sanitaires, économiques et légaux de celle-ci et de statuer sur la nécessité d'abolir le programme de fluoration de l'eau potable.

La Commission de la santé et des services sociaux s'est réunie les 22 et 23 avril 2013 pour étudier cette pétition. Sommairement, la Commission recommande le maintien du programme québécois de la fluoration, en reconnait les bienfaits et la sécurité, recommande au ministère de la Santé et des Services sociaux et les autres instances concernées d'en faire la promotion auprès de la population et finalement, de maintenir une veille scientifique sur le dossier.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

Réjean Hébert

N/Réf. : 13-MS-02615

Québec
1075, chemin Sainte-Foy, 15e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 418 266-7171
Télécopieur : 418 266-7197
www.msss.gouv.qc.ca

Montréal
2021, avenue Union, bureau 10.051
Montréal (Québec) H3A 2S9
Téléphone : 514 873-3700
Télécopieur : 514 873-7488